

Le Saint-Urcissien



LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés

Nous tenions mes collègues et moi-même à éditer ce bulletin municipal en ce début d'été pour vous informer des dernières nouvelles en matière de gestion de la commune. Les différents projets avancent, notre village continue d'évoluer, de changer et il faut y voir, outre l'aspect financier, le travail du conseil municipal. N'oublions pas de signaler que notre village gagne en population et va continuer de s'agrandir donnant petit à petit à notre bourg un aspect cœur de village. Espérons que nous pourrions à moyen terme connaître à nouveau des événements festifs permettant aux anciens et aux nouveaux de faire connaissance même si les récentes évolutions de la situation sanitaire ne nous permettent pas un optimisme débordant. Malgré tout, l'organisation de la journée cinéma plein air a été un franc succès et j'en profite pour remercier l'équipe de l'office du tourisme de la Ccpaps et sa présidente pour leur investissement.

Je conclus en vous souhaitant de passer un bel été, en vacances ou non, de profiter de vos familles et amis.

Prenez soin de vous.

Richard Doumergue

Maire de Saint-Urcisse

CEDRALIS

La plateforme Cedralis est une plateforme automatique d'appels téléphoniques conçue spécifiquement pour la gestion des événements majeurs et situations de crise.

Elle est utilisée par la mairie pour informer la population en cas d'alerte au CNPE de Golfech.

Pour pouvoir être informé, il est nécessaire de fournir vos informations téléphoniques et mails à la mairie. Ces informations restent confidentielles et sont intégrées au système Cédralis déclaré à la CNIL.

Merci de vous rapprocher de la mairie afin de transmettre vos coordonnées pour être informé en temps réel.

Vous pouvez trouver le document à remplir sur le site internet de la mairie: <http://www.saint-urcisse.fr/infos utiles>

Horaire d'ouverture de la mairie

Le lundi matin de 9h00 à 12h00

Le mercredi matin de 9h00 à 12h00

Permanence de Monsieur le Maire

Le samedi sur Rendez-vous

Téléphone: 05 53 87 36 44

Adresse de la mairie

Mairie de Saint Urcisse

227 rue du bourg

47270 Saint Urcisse

Adresse mail: mairiesainturcisse@wanadoo.fr

Depuis le 01 avril 2021, un nouvel employé municipal a été recruté suite au départ inopiné de l'ancien employé.

Monsieur Adrien LARROUX

travaillera pour les communes de Saint Urcisse et Tayrac

Les poubelles

Rappel: Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées le jour même.

Nuisances sonores

La mairie a reçue de nombreux signalements du manque de savoir vivre de certains habitants de la commune qui génèrent des nuisances sonores abusives: Tondeuses, débroussailleuses le dimanche après midi, Chiens qui aboient, Musique trop forte, etc...

Nous vous rappelons que ces nuisances sont réglementées par l'arrêté n° 06/2009 du 01 juillet 2009 que vous retrouverez sur le site internet de la mairie. Il est demandé, pour la tranquillité de tous, de respecter les horaires et les règles de cet arrêté.

Le conseil municipal a le regret de vous faire part du décès

Monsieur FEDELI Dorian le 23 aout 2020

Monsieur BERTAL Pierre, Maire de la commune de 1971 à 1983, le 20 janvier 2021

Madame BREMOND Denise le 25 juin 2021



8 MAI 2021

Monsieur le Maire, accompagné de membres du conseil municipal a honoré la mémoire de nos anciens combattants morts pour la France,

Une gerbe a été déposée aux monuments aux morts du Bourg et de Sainte Croix. Cette cérémonie s'est déroulée en comité restreint en raison des conditions sanitaires.



Pylône Télécom

Un nouveau pylône télécom va être installé à Saint Ur-
cisse au lieu dit Provence permettant, ainsi aux habitants
de la vallée de recevoir correctement la téléphonie mo-
bile.

Mise en service est prévue au deuxième semestre 2022.

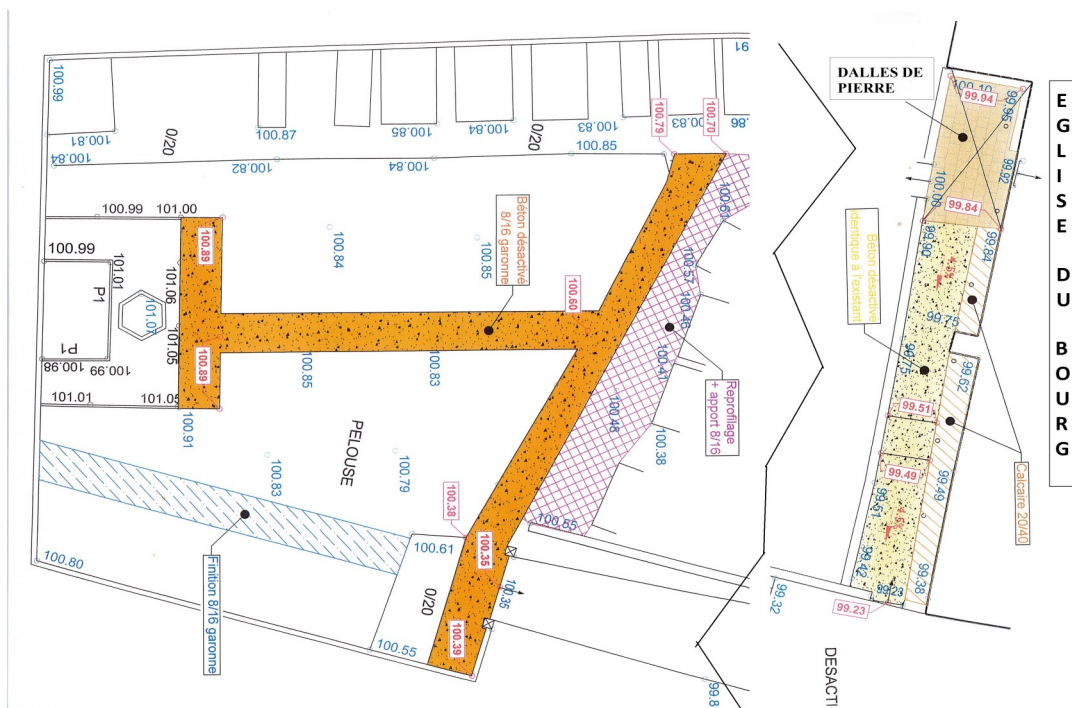
Vous retrouverez le dossier complet sur le site internet
de la mairie.



Travaux au cimetière du bourg

Le cimetière va être réorganisé afin d'être mis aux normes PMR. Ce qui permettra de définir
l'implantation des futures concessions.

- ◆ Création d'une allée en béton désactivé vers le columbarium qui servira de séparation pour les futures concessions.
- ◆ Les deux allées de la partie la plus ancienne vont être remise en état.
- ◆ Remise en état de l'allée centrale et de l'allée menant à la porte de l'église, en béton désactivé, comme devant celle-ci et pose d'un dallage en pierre sous l'avancée devant la porte d'entrée.



Construction d'une ombrière en panneaux solaires

Le projet de l'ombrière de la salle des fêtes avance, le permis de construire a été accordé.



Zone humide



La nature reprend toujours ses droits, c'est bien connu. La zone située entre le ruisseau et l'allée d'accès au nouveau lotissement n'y fait pas exception.

Une zone dite zone humide, avec sa faune et sa flore particulières est en train de se recréer. Cela n'a pas manqué d'attirer l'attention du technicien de l'eau en charge du suivi du ruisseau des Gascons. Ces zones étant en voie de disparition.

Nous avons donc décidé conjointement avec l'agence de l'eau d'entamer un processus de conservation de cette zone. Il nous a fallu dans un premier temps obtenir l'accord des

propriétaires pour la vente des parcelles et nous profitons de cette occasion pour remercier vivement la famille Sigur de l'avis favorable qu'elle a émis pour la poursuite de ce projet.

Il sera piloté par l'agence de l'eau en coordination avec le technicien de l'eau de la Communauté de Communes des 2 Rives et la municipalité, ce suivi sera pluriannuel.

Côté calendrier:

- ♦ Diagnostic écologique en cours
- ♦ 2021: Achat des parcelles.
- ♦ 2022: Premiers aménagements

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous quand nous aurons des éléments plus précis concernant l'évolution du projet notamment les projets d'aménagements .

POUR NOS AINÉS

Le repas annuel réunissant les aînés de la commune n'ayant pu être organisé suite aux consignes sanitaires, le maire et le conseil municipal ont décidé d'offrir un panier garni à chaque aîné de la commune.

Ces paniers ont été amenés à chacun des bénéficiaires.

La plupart d'entre eux ont apprécié la démarche..



Cinéma en plein air

L'office du tourisme de la CCPAPS a organisé, en collaboration avec la mairie, une animation le dimanche 18 juillet 2021.

Lors de cette festivité, une démonstration de chien de troupeau, une randonnée pédestre, une exposition de photos diverses et d'autres animations ont rencontré un vif succès chez les participants. Des stands divers de vente de repas ou de boissons, ont permis de patienter jusqu'à la projection du film « La vallée des loups » en extérieur, sous les étoiles.

Nous adressons nos remerciements à toutes l'équipe de l'office de tourisme de Beauville sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

Un grand merci, également, à Mr Jean Michel BARBE, qui a accepté d'exposer ses superbes photos d'orchidées.

A noter que le concours de photos organisé par l'Office du tourisme a été remporté par un habitant de la commune: Mr Savarin Jean Louis

Exposition photos d'orchidées de Mr Barbe



Randonnée pédestre



Démonstration de chien de berger



Cinéma en plein air



LES CHIFFRES

Vote du compte administratif 2021

INVESTISSEMENT

Dépenses : 44593,12€

Recettes : 29911,17€

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 138628,81€

Recettes : 219849,28€

RESULTAT DE CLOTURE

Investissement : -14681,95€

Fonctionnement : 81220,48€

Résultat global : 66538,53€

Subventions 2021 aux associations

Société de chasse 500,00 €

Comité des fêtes 1 000,00 €

ADMR Puymirol355,00 €

Association des anciens

prisonniers de guerre40,00€

CAUE 47 (urbanisme)150,00 €

Association diocésaine120,00 €

Souvenir Français20,00 €

FNACA Canton Puymirol30,00 €

Vote des taux locaux 2021

LIBELLES	BASES NOTIFIEES	TAUX APPLIQUE PAR DECISION DU CONSEIL	PRODUIT RESULTANT DE LA DECISION DE L'ASSEMBLEE DE-
TAXE FONCIER BATI	162800.00€	32,33 %	52633.00€
TAXE FONCIER NON	23800.00€	34,75 %	8271.00€
CFE (Entreprises)	8100.00€	11,65 %	944.00€
TOTAL			61848.00€

Equilibre financier du budget primitif 2021

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	213487.00€ Recettes de l'exercice : 150276.00€ Excédent antérieur reporté : 63211.00€	750763.00€ Recettes de l'exercice : 659235.00€ Affectation complémentaire en réserve : 18009.00€ Virement de la section fonctionnement : 64496.00€ Reste à réaliser : 9023.00€
DEPENSES	213487.00€ Dépenses de l'exercice : 148991.00€ Virement à la section investissement : 64496.00€	750763.00€ Dépenses dans l'exercice : 723731.00€ Reste à réaliser : 12350.00€

Le coin des associations

Nouveau local des associations



Un nouveau local pour les associations de la commune a été créé dans le fond du local technique.

Il vient en remplacement de l'ancien, trop exigu qui servira désormais à stocker les archives de la mairie.

Ce local pourra, éventuellement être prêté, sous conditions, à d'autres associations non communales sous réserve qu'au moins un membre de cette association soit un habitant de Saint Urcisse.

Nous adressons un grand merci à ceux qui ont participé, bénévolement, à la création de ce local.

Le comité des fêtes

La vie reprend doucement son cours, tout comme les activités organisées par le comité des fêtes de votre commune ! Ce comité qui essaie autant que possible de maintenir un lien entre les habitants en proposant à différents moments de l'année des activités s'adressant à chacun (fête du village, randonnées diverses, thé dansant, repas d'automne, concerts etc...) souffre aujourd'hui du manque de bénévoles.

En effet, nous sommes actuellement seulement 7 membres actifs ce qui est trop peu pour assurer toutes les animations envisagées.

Si vous avez donc à cœur de vous investir pour votre commune, son dynamisme, ses habitants, si vous souhaitez partager des moments de rires et de convivialité, le comité serait ravie de vous accueillir.

L'investissement demandé n'est finalement pas si important car il consiste en quelques réunions, soirées et un week end dans l'année.

Je compte donc sur vous et votre envie d'aider notre petite association à continuer de faire vivre à chacun de beaux moments.

Ps : nous vous attendons nombreux pour la fête du village qui se déroulera les 21 et 22 août avec un programme inchangé à l'exception des repas ne pouvant pas être maintenus.

N'hésitez pas à me contacter au 06.85.48.86.11 pour plus d'informations.

Camille BISSIERE, Présidente du comité des fêtes.

Société de chasse de St-Urcisse «les Nemrods»

L'année écoulée nous n'avons pas pu à regret organiser les manifestations initialement prévues mais néanmoins nous avons pu valider nos plans de chasse.

Le 30 juillet nous faisons notre assemblée générale.

Nous espérons que l'année de chasse qui vient de commencer pourra bien se dérouler et que nous pourrons organiser le brevet et notre repas de chasse.

Nouveau bureau : Président : TUFFAL Gérard Secrétaire : BONNETIS Lucette Trésorière : BONNETIS Sandra

S.H.R.

La crise sanitaire a stoppé toutes les activités associatives. Malgré les derniers évènements, nous espérons reprendre.

Suivant les directives sanitaires et gouvernementales, nous verrons sous quelles conditions nous pourrons proposer une randonnée et un repas.

Dans cette perspective, la prochaine date de randonnée est prévue le 8 mai 2022.

La SHR DES COTEAUX DE SERRES prévoit de faire son assemblée générale fin septembre.

La date de l'AG sera communiquée par courriel par le biais de la mairie pour ceux qui sont intéressés pour nous rejoindre.

A bientôt